

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'en exécution de l'arrêté de M. le président de Centre Morbihan Communauté du 21 octobre 2022, **une enquête publique se déroulera, en mairie de Bignan, du 15 novembre 2022 – 9h00 au 16 décembre 2022 – 16h30 inclus.** L'enquête porte sur la **modification du PLU de Bignan.**

## **Contenu de la modification du PLU faisant l'objet d'une enquête publique**

La modification du PLU de Bignan porte sur plusieurs objets : la mise en compatibilité du PLU avec le SCoT du Pays de Pontivy, approuvé le 19 septembre 2016 ; la mise à jour de l'inventaire des bâtiments susceptibles de changer de destination dans les zones A et N du PLU ; la mise à jour de l'inventaire bocager et les mesures de préservation des haies fixées par le PLU ; l'ajustement de certaines dispositions du règlement écrit, graphique et des OAP ; la révision de certaines marges de recul par rapport aux routes départementales.

Est également joint au dossier, les avis des personnes publiques associées ainsi que l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale du 10 octobre 2022 dispensant le dossier d'évaluation environnementale.

A cet effet, Mme Christine Bosse, a été désignée par le tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêtrice.

## **Consultation du dossier d'enquête publique**

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique (pièce du dossier et registre papier à feuillets non mobiles) sera consultable à la mairie de Bignan, 2 rue Georges Cadoudal, aux horaires habituels d'ouverture de celle-ci (hors jours fériés): *du lundi au samedi de 9h à 12h / Du lundi au jeudi de 14h à 17h30 / Vendredi 14h à 17h.*

Un poste informatique sera mis à disposition en mairie pour consulter le dossier d'enquête. Il sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <https://mairie-bignan.com> ainsi que sur le site internet de Centre Morbihan Communauté à l'adresse suivante : [www.centremorbihancommunaute.bzh](http://www.centremorbihancommunaute.bzh).

## **Accueil du public**

La commissaire enquêtrice sera présente à la mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes : *mardi 15 novembre de 14H à 17H ; lundi 28 novembre de 9H à 10h30 ; samedi 10 décembre de 11H à 12H ; vendredi 16 décembre 9H de 12H.*

## **Présentation des observations**

Le public pourra consigner ses observations :

- soit sur le **registre ouvert** à cet effet en mairie
- soit les **adresser par correspondance** à la commissaire enquêtrice à Centre Morbihan Communauté à l'adresse suivante : Centre Morbihan Communauté, Pôle aménagement, 4 rue Yves Le Thiès, 56500 Locminé
- soit les adresser par **courrier électronique** à l'adresse suivante : [ep.plu.bignan@cmc.bzh](mailto:ep.plu.bignan@cmc.bzh), courriers électroniques qui seront publiés sur le site internet.

## **Suite de l'enquête publique**

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêtrice seront déposés au siège de Centre Morbihan Communauté et sur le site Internet « [www.centremorbihancommunaute.bzh](http://www.centremorbihancommunaute.bzh) » pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le conseil communautaire se prononcera sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet d'évolution du Plan Local d'Urbanisme

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service « *aménagement et mobilité* » de Centre Morbihan Communauté.

**Le président,  
Benoît Rolland**